

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
RECEPTION 9

92448

Déclaration de Maladie : N° P19- 0023696

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1707 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : GOUAÏR Abdellah Date de naissance : 3-12-56

Adresse : Rue 6 N° 2 Hay Elhouda Berreihia

Tél. : 06 61 04 57 04 Total des frais engagés : 200 + 371,5 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Abdelhakim BOUABID
Spécialiste O.R.L.
chirurgie Cervico Faciale
Tel: 05 22 32 64 60

Date de consultation : 14/04/2021

Nom et prénom du malade : Khaïrrouddine Malika Age : 62 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Gone pharyngite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : berreihia Le : 19/05/2021

Signature de l'adhérent(e) : J. Baff

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/04/2021			200DH	Dr. Abdouhakim SOUFI Spécialiste O.R.L. Chirurgie Cervico Faciale 06 05 22 32 64 60

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Dr. Siham TAMIR N° 12 Mezatée Rd Riad (A côté du Bata) Tel / Fax: 05 22 33 60 22</p>	14/07/2011	311,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création remont adionction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Docteur

BOUABID Abdelhakim



الدكتور

بوعبيد عبد الحكيم

Spécialiste en ORL et Chirurgie

CERVICO - FACIALE

Exploration Endoscopique

Exploration Vertige et Surdit 

اختصاصي في أمراض و جراحة الأنف و الأذن
و الخبرة و الوجه و العين
إختبارات الدوخة و و ظائف السمع
الفحص بالمنظار و العجيز

INPE : 061126140

Berrechid le : 14. 04. 2021 .

7^{me}

KHARROUR BAT

HALIKA

85,00

89,60

44,00

9,6,00

73,11,60

cladis

Apxel

Iredai

250 mg

14 - 21 j - 10g

(spray)

2 pulvres serturales

(20mg)

341j' (à la rupture)

Extra mg

300 mg

141j - 15g

Dr. Abdelhakim BOUABID
Spécialiste O.R.L.
Faciale

♀ 332, Lot Nasr Allah R s. Mohamed 1er Etage
Appt 2 - Berrechid ☎ 0522 32 64 60
ICE: 001866801000095 - IF: 14445762

مطبعة
مسجد رياض
TAMIR
squ e Riad
tade Sportif) Benachir
22 33 68 22

85,00

LOT: 18012 PER: 01/2020
PPV: 85,00 DH

Fabriqu  sous licence

LOT 200580
2023/10

PPC: 89,50 DH

89,50

UT. AV: 42,00

PPV (DH):

COOPER PHARMA
PPC: 95,00 DH
95,00

♀ 332 تجزئة نصر الله إقامة محمد
الطابق الأول رقم 2 - بريش -